

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA POSE D'UN PANNEAU
INDICATEUR "SIGNALISATION TOURISTIQUE" (SN 640 827c)**

Requérant :

.....

Requiert par la présente l'autorisation de placer un panneau indicateur pour une destination d'intérêt touristique.

Texte désiré :

Emplacement prévu :

Liste des panneaux indicateurs existants actuellement près de l'emplacement prévu (localité, site touristique, entreprise, hôtel...):

.....

Situation de la destination touristique :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> sur une route de transit. | <input type="checkbox"/> route de quartier |
| <input type="checkbox"/> à l'intérieur de la localité | <input type="checkbox"/> à l'extérieur de la localité |

Depuis la route de transit, la destination touristique est :

- | | |
|----------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> visible | <input type="checkbox"/> pas visible |
|----------------------------------|--------------------------------------|

L'accès à la destination touristique est :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> bien repérable | <input type="checkbox"/> difficilement repérable |
|---|--|

Le nombre des conducteurs de véhicules automobiles ne connaissant pas les lieux et pour lesquels la destination touristique constitue le but de leur course atteint en moyenne par jour ouvrable :

- | | | | |
|------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> jusqu'à 5 | <input type="checkbox"/> 6 – 10 | <input type="checkbox"/> 11 – 20 | <input type="checkbox"/> plus de 20 |
|------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|

S'agissant des véhicules se rendant à la destination touristique, ils appartiennent pour la plupart à la catégorie suivante :

- voitures de tourisme
- camions
- autocars

La destination touristique est difficile à trouver pour le motif suivant :

.....

La route où se trouve la destination touristique :

- est désignée par une plaque portant le nom de la rue
- ne porte pas de nom
- a un nom mais pas de plaque d'identification

Au bâtiment de la destination est apposé :

- un numéro d'immeuble
- une propre réclame

Lieu et date :

Le requérant :

.....

.....

Il sera joint à la présente demande un dessin du panneau indicateur et un plan de situation sur lequel figureront l'emplacement du panneau indicateur désiré ainsi que l'emplacement de la destination d'intérêt touristique.

Rapport et proposition de l'autorité communale :

.....

.....

.....

.....

.....

Lieu et date :

Timbre et signature de
l'autorité communale :

.....

.....

Le présent formulaire est à remettre à l'autorité de police locale de la commune. Après préavis, cette dernière fait suivre la demande au service cantonal des infrastructures dont l'adresse figure en haut du formulaire.